



## LES PUBLICITES AGRESSIVES SUR LA RN20

Nous avons adressé un courrier au Président d'Europ'Essonne et au Président du Conseil Général de l'Essonne courant mars.

A ce jour, nous avons reçu une réponse du Vice Président d'Europ'Essonne, en charge de l'Environnement. Une charte concernant l'harmonisation de la publicité extérieure est en projet avec les Maires de notre communauté agglomération. Cette charte a été proposée par la Direction Départementale des Territoires à l'ensemble des collectivités. Ce projet a été approuvé, avec des propositions plus restrictives, concernant la publicité lumineuse.

Ce sera ensuite aux Maires des communes, seuls compétents en la matière, à faire respecter et appliquer ces mesures. (Courrier disponible sur le site : [Rubrique RN20 / Syndicat Mixte](#))

## RESIDENCE DU PLESSIS

Les premiers résidants sont arrivés. Les derniers travaux de finition sont en cours.

Nous avons adressé le courrier à notre Maire concernant deux dysfonctionnements sur les trottoirs. Notre Maire nous a répondu que le nécessaire auprès du promoteur a été fait, et que le candélabre placé au milieu du trottoir sera déplacé, ainsi que le feu tricolore qui sera décalé, le tout, améliorant la circulation des piétons. (Courrier disponible sur le site : [Rubrique RN20 / mise en place requalification](#))

## HARMONISATION DE LA VITESSE SUR LA RN20

Nous avons adressé début janvier un courrier à Monsieur Guedj, Président du Conseil général, concernant l'harmonisation de la vitesse sur la RN 20, entre Longjumeau et Arpajon.

Nous avons reçu une réponse le 30 mars de Monsieur Guedj à notre courrier, reprenant plusieurs thèmes de nos demandes, tant sur la RN20, la complémentarité avec l'autoroute A10, la requalification de la RN20, la circulation des poids lourds et l'harmonisation des vitesses sur la RN20. Sur ce dernier point, il reste quelques divergences. En effet, à date, la RN20 traverse des zones diverses, rurales, urbanisées de façon dense, faiblement urbanisées. Mais dans quelques années, lorsque la RN20 sera entièrement urbanisée après la requalification, qu'un TCSP fonctionnera normalement, il faudra bien repenser ces vitesses. (Courrier disponible sur le site : [Rubrique RN20 / mise en place requalification](#))

La suite au verso...





## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2012

Le point principal concernait le débat d'orientations budgétaires 2012, pour la Commune et pour l'assainissement.

Nous avons retenu que notre manque de logements sociaux peut nous pénaliser pour l'attribution des différentes subventions nécessaires pour le financement du projet des Bartelottes.

Bien qu'il faille rattraper plusieurs décennies d'inaction, il semble anormal que face à l'augmentation démographique de notre commune, les collectivités territoriales refusent des subventions pour permettre d'une part l'augmentation des structures nécessaires et le développement de logements sociaux. Rappelons que la loi SRU impose 20% de logements sociaux dans une commune et que nous ne sommes qu'à 6,05%.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2012

Le point 1 de l'ordre du jour concernait l'adoption du Plan Local d'Urbanisme.

Un Conseiller Municipal a demandé au Maire si les propositions de rachat par l'EPFIF étaient selon les estimations des Domaines. Un doute subsiste.

Avant l'adoption, Monsieur le Maire a demandé une suspension de séance afin de permettre aux membres de l'assistance de s'exprimer. Un long débat s'est instauré entre le Public et la Municipalité, reprenant des demandes précises, et ce sur les estimations des Domaines, et sur le respect des règles du code de l'Urbanisme. Le représentant de l'étude sur le PLU nous a assuré du respect de ce code.

Notre Maire a ensuite affirmé que peu de réclamations lui sont parvenues sur ce PLU, que les personnes qui ont vendu leurs biens étaient satisfaites. Personne n'est actuellement expulsé. Le Commissaire Enquêteur a donné dans son rapport un avis favorable à ce projet.

BVVB a demandé à notre Maire la possibilité d'avoir le rapport du Commissaire Enquêteur. Cette requête a été acceptée.

Le Conseil Municipal a adopté le PLU moins deux abstentions et 2 votes contre.

## RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Nous avons reçu le compte rendu du Commissaire Enquêteur le lundi 2 avril. Ce fichier est accessible sur notre site : [Rubrique Notre Ville / PLU](#). Ce rapport est consultable pour nos adhérents non équipés d'internet sur rendez-vous au 06 81 08 23 11.

Le Commissaire Enquêteur constate le peu de mobilisation des Urbisylvains et nous a égratigné prétextant nos actions comme décevantes. Nous vous laissons juges !!!